



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 14 septembre 2011 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Andrée Loyer, greffier adjoint et Sylvie Lirette, assistant-greffier.

Est absent, monsieur le conseiller Luc Montreuil.

CE-2011-1437* RÈGLEMENT NUMÉRO 688-2011 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 2 186 880 \$ POUR FINANCER LA PHASE VIII DU PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC 2011-2012

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 688-2011 autorisant une dépense et un emprunt de 2 186 880 \$ pour financer la phase VIII du programme Rénovation Québec 2011-2012 de la Ville de Gatineau.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2011-1438 APPUI FINANCIER DE 400 \$ - PARTICIPATION DE MONSIEUR DANIEL LAFORTUNE, MEMBRE CITOYEN - COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES - FESTIVAL DU FILM FRANCOPHONE D'ANGOULÊME

CONSIDÉRANT QUE le Festival du film francophone d'Angoulême a connu en 2011 sa 4^e édition, du 24 au 29 août dernier, réunissant sur 5 jours les meilleures productions cinématographiques en langue française;

CONSIDÉRANT QUE le Festival du film francophone d'Angoulême collabore depuis ses débuts, en maintenant des liens de partenariat, avec le Festival du film de l'Outaouais qui partage aussi une mission dévolue aux films francophones dans sa programmation;

CONSIDÉRANT QUE la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine a désigné monsieur Daniel Lafortune (lors de sa réunion du 25 octobre 2010) comme représentant de la Ville de Gatineau à l'édition 2011 du Festival du film francophone d'Angoulême;

CONSIDÉRANT QU'Angoulême est une ville dynamique, reconnue pour son effervescence culturelle. Le réputé Festival de la bande dessinée d'Angoulême jouit d'une notoriété mondiale dont le Festival du film francophone d'Angoulême bénéficie aussi :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à verser un montant de 400 \$ à monsieur Daniel Lafortune, membre-citoyen de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine pour sa participation au Festival du film francophone d'Angoulême du 24 au 29 août dernier, sur présentation d'une pièce de compte à payer par le Service des arts, de la culture et des lettres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-72135-312-20100	400 \$	Commission des arts de la culture et des lettres et patrimoine - Frais représentation

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1439 FERMETURE DE RUES DANS LE CADRE DU ARMY RUN - 18 SEPTEMBRE 2011

CONSIDÉRANT QUE le circuit de 3 km sur le territoire de la ville de Gatineau, dans le cadre de l'édition 2011 du Army Run, nécessite la fermeture de rues;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police de la Ville de Gatineau assurera le contrôle de la circulation et des fermetures de rues, le tout selon le plan proposé;

CONSIDÉRANT QUE tous les frais relatifs à la fermeture de rues, salaires des policiers et cols bleus, sont entièrement à la charge de l'organisme Corporation National Capital Marathon inc. (10383 3877 RT0001) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la fermeture des rues de façon ponctuelle par tronçon, le dimanche 18 septembre 2011, entre 6 h et 13 h, comme défini ci-dessous dans le cadre de l'édition 2011 du Army Run, à savoir :

Le circuit de 3 km sur le territoire de la Ville de Gatineau implique la fermeture des artères suivantes et l'interdiction de stationner sur celle-ci entre 6 h et 13 h, le dimanche 18 septembre 2011. Les parcomètres et stationnements sur ces tronçons seront fermés de 20 h, le samedi 17 septembre 2011, à 13 h, le dimanche 18 septembre 2011. Les tronçons seront fermés de façon ponctuelle pour une période approximative de 30 minutes par tronçon :

Rue Laurier – entre le pont Portage et la rue Eddy;
 Boulevard Alexandre-Taché – entre la rue Eddy et le boulevard Saint-Joseph;
 Rue Montcalm – entre le boulevard Alexandre-Taché et la rue Wright;
 Rue Wellington – entre la rue Montcalm et la rue Eddy;
 Rue Eddy – entre la promenade du Portage et la rue de l'Hôtel-de-Ville;
 Rue de l'Hôtel-de-Ville – entre la promenade du Portage et la rue Laurier;
 Rue Laurier – entre la rue de l'Hôtel-de-Ville et le boulevard des Allumettières;
 Boulevard des Allumettières – de la rue Laurier jusqu'au Pont Alexandria.

Le tout selon les conditions suivantes :

- Respecter les normes de la signalisation routière de Transports Québec et du devis normalisé de la Ville de Gatineau;
- Assurer une entente avec le Service de sécurité incendie et le Service de police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation;
- Assurer un nombre suffisant de policiers en devoir pour diriger et contrôler la circulation;
- Dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et fournir à la Division des fêtes et festivals, au plus tard deux semaines avant la tenue de l'événement, une copie des formulaires d'assurances désignant la Ville de Gatineau à titre d'assurée additionnelle, responsabilité et indemnisation, de même que responsabilité civile générale pour un montant de 3 000 000 \$.

Les véhicules d'urgence auront accès au parcours si une situation d'urgence l'impose. Les autobus de la Société de transport de l'Outaouais et d'OC Transpo auront accès à la rue Laurier au besoin.

Adoptée

CE-2011-1440 **APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 31 - 14 110,14 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 34 - 162 242,44 \$ - LISTES DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 33 - 6 306,20 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 31 - 523 448,23 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 31, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 34, la liste des réquisitions 33, ainsi que la liste des embauches numéro 31 :

Numéros des listes	Description	Montants	Périodes
Liste PA numéro 31	Pièces de comptes à payer	14 110,14 \$	29 août au 2 septembre 2011
Liste PD numéro 34	Pièces de comptes à payer	162 242,44 \$	29 août au 2 septembre 2011
Liste des réquisitions numéro 33	Pièces de comptes à payer	6 306,20 \$	29 août au 2 septembre 2011
Liste des embauches numéro 31	Embauche de personnel temporaire	523 448,23 \$	22 au 29 août 2011

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1441 **SUBVENTION DE 500 \$ - LES JOYEUX LORETTOIS - DISTRICT ÉLECTORAL HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Club de l'Âge d'or Les Joyeux Lorettois, 116, rue Valin, Gatineau, Québec, J8Y 4W2 dans le cadre de l'organisation des activités de la saison 2011-2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1442 **SUBVENTION DE 3 300 \$ - SOUPE POPULAIRE DE HULL - 30 SEPTEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 300 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull, à l'attention de monsieur Paul Surprenant, président du Conseil d'administration, 751 boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7 pour leur activité de financement qui se tiendra le 30 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	150 \$	Marc Bureau - Maire – Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	25 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	25 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	1 000 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79937-972	1 000 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond-Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la-Montagne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79933-972	150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1443

PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL - FONDATION DES AÎNÉS DE L'OUTAOUAIS - MÉRITE COMMUNAUTAIRE – 24 SEPTEMBRE 2011 – 700 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Nicole Champagne et messieurs les conseillers Maxime Tremblay, Pierre Phillion, Stéphane Lauzon et Luc Angers à participer au mérite communautaire qui aura lieu le 24 septembre 2011, au profit de la Fondation des aînés de l'Outaouais.

De plus, ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Joseph De Sylva, André Laframboise et Yvon Boucher à subventionner cette activité pour un montant de 325 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre de la Fondation des aînés de l'Outaouais, à l'attention de madame Claire Vaive, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	75 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise- De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79934-972	75 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79937-972	75 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79938-972	75 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	75 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79941-972	75 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79943-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1444

SUBVENTION DE 900 \$ - ASSOCIATION DES RÉSIDANTS ET RÉSIDANTES DU QUARTIER WRIGHT – 17 SEPTEMBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE WRIGHT-PARC-DE-LA-MONTAGNE - PATRICE MARTIN

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 900 \$ à l'ordre de l'Association des Résidants et Résidentes du Quartier Wright, à l'attention de madame Kristin Marinacci, 320, boulevard Saint-Joseph, casier postal 79104, Gatineau, Québec J8Y 6V2, à titre de subvention pour l'organisation d'une fête champêtre qui aura lieu le 17 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	900 \$	Patrice Martin – De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1445 PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS STEFAN PSENAK ET MAXIME TREMBLAY - DÉJEUNER DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 2011 DE CENTRAIDE OUTAOUAIS - 15 SEPTEMBRE 2011 - 40 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak et Maxime Tremblay à participer au déjeuner de lancement de campagne de financement 2011 organisé par Centraide Outaouais le 15 septembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 40 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79934-972	20 \$	Maxime Tremblay - Plateau-Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79931-972	20 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1446 PARTICIPATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ À UNE ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS DE CENTRAIDE OUTAOUAIS - 15 SEPTEMBRE 2011 - 85 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Denis Tassé à participer à une activité de levée de fonds organisée par Centraide Outaouais le 15 septembre 2011.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 85 \$ à l'ordre de Centraide Outaouais, 74, boulevard Montclair, Gatineau, Québec, J8Y 2E7 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	85 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1447 ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-34 POUR UN MONTANT TOTAL DE 323 470,74 \$ POUR LA PÉRIODE DU 25 AU 31 AOÛT 2011

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-34 d'un montant de 323 470,74 \$ pour la période du 25 au 31 août 2011.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1448 **SUBVENTION DE 500 \$ - COMITÉ DES PARTENAIRES DU SECTEUR LE BARON POUR LA « FÊTE DE QUARTIER - AMUSONS-NOUS EN FAMILLE » - 16 SEPTEMBRE 2011 - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - DENIS TASSÉ**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du Comité des partenaires du secteur Le Baron, 448, rue de Pointe-Gatineau, porte 1, Gatineau, Québec, J8T 2B7, à titre de subvention pour la « Fête de quartier – Amusons-nous en famille » le 16 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	500 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1449 **SUBVENTION DE 80 \$ - SPCA DE L'OUTAOUAIS POUR LA MARCHÉ DES 4 PATTES LE 25 SEPTEMBRE 2011 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LIMBOUR ET DE BELLEVUE - NICOLE CHAMPAGNE ET SYLVIE GONEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 80 \$ à l'ordre de la SPCA de l'Outaouais, 132, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 8G5, à titre de subvention pour la Marche des 4 pattes le 25 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79939-972	30 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 9 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1450 **SUBVENTION DE 600 \$ - ENTRE DEUX ROUES POUR LE ROULETHON LE 17 SEPTEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre de Entre Deux Roues, 124, rue Sainte-Marie, Gatineau, Québec, J8Y 2B1, à titre de subvention pour le Roulethon le 17 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette – Du Carrefour-de-l'Hôpital – Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Luc Angers – De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79939-972	200 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val-Tétreau - Aménagement Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1451 **PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL AU 80^E ANNIVERSAIRE DE LA LEGION ROYALE CANADIENNE FILIALE 33 D'AYLMER - GATINEAU -17 SEPTEMBRE 2011- 270 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Alain Riel, Stefan Psenak et André Laframboise à participer à une activité organisée au profit de la Légion royale canadienne d'Aylmer – Filiale 33, le 17 septembre 2011.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenack à subventionner cette activité pour un montant de 165 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 270 \$ à l'ordre de la Légion royale canadienne d'Aylmer – Filiale 33, à l'attention de monsieur Alain Couture, 59, rue Bancroft, Gatineau, Québec, J9H 4N6 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	35 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	200 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	35 \$	André Laframboise- De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1452 **SOUMISSION 2011 SP 230 - LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Hewitt Équipement Limitée, 61, rue Jean-Proulx, Gatineau, Québec J8Z 1W2 pour la location d'une génératrice d'urgence pour un montant approximatif de 153 719 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat est d'une durée de six mois avec possibilité de renouveler pour six périodes additionnelles d'un mois au tarif mensuel de 23 804,63 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2012 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41410-515-20101	99 524,77 \$	Procédés - Usine de traitement - Eaux usées - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	4 568,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1453

SOUSSION 2011 SI 105A - RÉNOVATION DU SALON CORPORATIF À LA MAISON DE LA CULTURE DE GATINEAU - DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction G., 555, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4A1 pour la rénovation du salon corporatif de la maison de la culture de Gatineau pour un montant total révisé de 55 196,66 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission révisée et déposée en date du 11 août 2011, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-10017-001-20102	48 450,00 \$	Équipements - Salle de diffusion - Maison de la culture de Gatineau - Équipements
04-13493	2 422,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	4 324,16 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1454

SUBVENTION DE 150 \$ - DYSTROPHIE MUSCULAIRE POUR LA PARTICIPATION DE MONSIEUR CHRISTOPHER GREENE À LA DYSTROMARCHE DE GATINEAU LE 18 SEPTEMBRE 2011 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de la Dystrophie musculaire – Section locale de l'Outaouais, 1053, rue Bel-Air, Gatineau, Québec, J8P 1B3, à titre de subvention pour la participation de monsieur Christopher Greene à la Dystromarche de Gatineau le 18 septembre 2011.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79939-972	50\$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1455 **COTISATION 2011-2012 - INTERCLUBS AYLNER****PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le renouvellement de la cotisation annuelle pour la nomination de monsieur le conseiller Stefan Psenak comme représentant de la Ville de Gatineau au sein de l'Interclubs Aylmer.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Interclubs Aylmer, à l'attention de monsieur Jacques Quintal, 115, rue Brook, Gatineau, Québec, J9H 2Z2 pour couvrir la cotisation annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	50 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 13 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1456 **PROMOTION ET PERMANENCE DE MONSIEUR MICHEL LATOUR AU POSTE D'OPÉRATEUR C - DIVISION DE LA VOIRIE ET DIVISION DES PARCS, DES ESPACES VERTS ET DES ARÉNAS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur C à la Division de la voirie et à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-411 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion et la permanence de monsieur Michel Latour au poste d'opérateur C à la Division de la voirie et à la Division des parcs, des espaces verts et des arénas du Service des travaux publics (poste numéro STP-BLE-411 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de monsieur Michel Latour sera établi à la classe 3 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Monsieur Michel Latour a renoncé à sa période d'essai conformément aux dispositions de l'article 21.04 a) de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants : 02-31210-114 – Rues et chemins pavées – Réguliers – Cols bleus et 02-71440-114 – Tonte et entretien des pelouses et fauchage des hautes herbes – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1457 **PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME MARIE-CLAUDE LOISELLE AU POSTE D'OPÉRATEUR IV - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur IV à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-011 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Marie-Claude Loisel au poste d'opérateur IV à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-011 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de madame Marie-Claude Loisel sera établi à la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Madame Marie-Claude Loisel est assujettie à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée et que la période d'essai du titulaire antérieur soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41213-114 – Usine d'eau potable (Hull) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1458

PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME CHLOÉ ROGER-BEAUDOIN AU POSTE D'OPÉRATEUR IV - DIVISION DES USINES ET DU TRAITEMENT DES EAUX - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'opérateur IV à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-013 au plan d'effectifs des cols bleus), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame Chloé Roger-Beaudoin au poste d'opérateur IV à la Division des usines et du traitement des eaux du Service de l'environnement (poste numéro ENV-BLE-013 au plan d'effectifs des cols bleus).

Le salaire de madame Chloé Roger-Beaudoin sera établi à la classe 7 de l'échelle salariale de la convention collective des cols bleus de la Ville de Gatineau.

Madame Chloé Roger-Beaudoin est assujettie à une période d'essai de 60 jours et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée et que la période d'essai du titulaire antérieur soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 21.04 de la convention collective des employés cols bleus de la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-41213-114 – Usine d'eau potable (Hull) – Réguliers – Cols bleus.

Un certificat du trésorier a été émis le 8 septembre 2011.

Adoptée

CE-2011-1459

ENGAGEMENT À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME SOPHIE PANNETON AU POSTE DE TECHNICIEN, SUPPORT BUREAUTIQUE - FORMATEUR - DIVISION DU SERVICE AUX USAGERS - SERVICE DE L'INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste de technicien, Support bureautique - formateur (poste numéro INF-BLC-023 au plan d'effectif des cols blancs), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte l'engagement à l'essai et la permanence de madame Sophie Panneton au poste de technicien, Support bureautique - formateur (poste numéro INF-BLC-023 au plan d'effectif des cols blancs), sous la gouverne de la chef de division, Service aux usagers.

Le salaire de madame Sophie Panneton sera celui de la classe 7, 2^e échelon de l'échelle salariale des cols blancs de la Ville de Gatineau.

Madame Sophie Panneton est assujettie à une période d'essai de six mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions de l'article 5.04 de la convention collective des cols blancs.

Les fonds à cette fin seront pris au poste budgétaire 02-13430-112 – Service de l'informatique – Division service aux usagers – Réguliers – Cols blancs.

Un certificat du trésorier a été émis le 12 septembre 2011.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^e ANDRÉE LOYER
Greffier adjoint et secrétaire adjoint
Comité exécutif